

UE, vers une clarification sur les dates de consommation des produits alimentaires

Lors du dernier Conseil des ministres de l'Agriculture, les 28 participants se sont penchés sur le gaspillage alimentaire.

Les délégations néerlandaises et suédoises ont attiré l'attention du Conseil sur les pertes alimentaires et présenté des propositions pour les réduire.

L'une d'entre elles vise notamment à supprimer l'obligation d'une date de consommation recommandée sur l'étiquette pour les produits ayant une longue durée de conservation. Cette initiative a reçu le soutien des délégations autrichienne, danoise, allemande et luxembourgeoise ainsi que de la Commission de Bruxelles.

Pour le Commissaire à la santé et à la protection des consommateurs, Tonio Borg, la confusion prévaut dans l'esprit du public entre la date limite de consommation et la mention « à consommer de préférence avant ». Il a convenu que l'étiquetage sur la date de consommation optimale devait être simplifié et qu'il fallait étendre la liste des produits exemptés de cet étiquetage.

Toutefois, le Commissaire a indiqué qu'il s'agissait là d'une initiative parmi d'autres pour réduire le gaspillage alimentaire. Ainsi a-t-il annoncé que la Commission aller mettre en place prochainement un groupe de travail pour identifier et supprimer, lorsque cela est possible, les barrières réglementaires qui poussent au gaspillage. Une communication de la Commission sur la durabilité alimentaire devrait être publiée fin juin ainsi que les mesures susceptibles de prévenir et de réduire ce gaspillage.

Source : <http://www.agri44.fr/V2/Produits-alimentaires--vers-une-clarification-sur-les-dates-de-consommation-actualite-numero-4624.php> (24/05/2014)